

Favoriser le repeuplement des anguilles en région



DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 2011

BUDGET

Néant

PARTENAIRES

Associations agréées départementales des pêches professionnels en eau douce de l'Adour et de Gironde, AFB, Association pour le repeuplement de l'Anguille en France, Direction de l'eau et de la biodiversité (Ministère de la transition écologique et solidaire), Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), DREAL Nouvelle-Aquitaine, Fish-Pass, GDSAA, Grand Port Maritime de Bordeaux, IMA

DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Façade de la Nouvelle-Aquitaine

PILOTE

**Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins de
Nouvelle-Aquitaine (CRPMEM NA)**
12, quai Pascal Elissalt
64500 CIBOURE
05 59 47 04 00
crpmem@peche-nouvelleaquitaine.com
www.peche-nouvelleaquitaine.com

Patrick LAFARGUE
Président

05 59 47 04 00
crpmem@peche-nouvelleaquitaine.com

Représentant un élément culturel fort de nos sociétés, l'Anguille européenne et son alevin la civelle se trouvent menacés depuis les années 1980. Le déclin du stock est dû à de nombreux facteurs de mortalité marins et continentaux d'origine anthropique, et l'exploitation de l'espèce se trouve également en péril.

Au vu de la fragilité de ce stock à l'échelle européenne, et en réponse aux objectifs fixés par la Commission Européenne, la France a élaboré son Plan de Gestion de l'Anguille dont une des actions vise à mettre en place le repeuplement d'anguilles. Le but est de transférer des civelles dans des habitats favorables pour améliorer la colonisation naturelle et augmenter le nombre de géniteurs qui regagnent la mer pour se reproduire.

Un protocole scientifique national encadre le repeuplement et s'accompagne d'un suivi scientifique local. En Nouvelle-Aquitaine, le CRPMEM de Nouvelle-Aquitaine est le porteur de projets de repeuplement d'anguilles sur les bassins de l'Adour et de la Gironde et, depuis 2018, de la Charente-Maritime. Il travaille avec des mareyeurs pour collecter les civelles capturées par les pêcheurs professionnels et les déverser sur des sites favorables : les étangs d'Hourtin, de Cousseau, de Cazaux-Sanguinet, de Lacanau et d'Aureilhan ainsi que dans le marais de Brouage, la Boutonne et sur la Charente. Lors des transferts, 30 à 50 % des alevins sont marqués par un colorant. Puis, à des intervalles réguliers, les anguilles sont recherchées (par pêche aux verveux ou pêches électriques) pour déterminer la proportion d'individus marqués sur les sites recolonisés.





RÉSULTATS OBTENUS

■ **Un grand nombre** d'individus appartenant aux bonnes classes de tailles recherchées sont recapturés lors des suivis. Certaines anguillettes présentent la marque du colorant, ce qui confirme la provenance de ces individus issus des déversements réalisés par la profession.

■ **Les recaptures indiquent** l'utilité et la réussite des opérations menées. Les professionnels de la pêche mettent ainsi en œuvre une solution pragmatique afin de restaurer la biodiversité d'une espèce remarquable et appréciée de l'Homme.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Ces opérations peuvent être dépendantes des conditions hydro-climatiques et des aléas météorologiques, notamment pour déterminer le site idéal et le moment le plus opportun pour que les opérations soient propices au repeuplement.

Par ailleurs, ces opérations nécessitent la participation d'un grand nombre de partenaires qu'il est nécessaire de coordonner pour leur bon déroulement et assurer une qualité optimale des individus transférés.

SOLUTIONS APPORTÉES

Pour le bon déroulement des opérations, il est nécessaire de s'assurer de la bonne coordination entre les différentes parties prenantes, suffisamment en amont pour palier tout contretemps lié aux événements climatiques.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Ces opérations sont amenées à perdurer dans le cadre du Plan de Gestion de l'Anguille.

TÉMOIGNAGE

Retrouver l'abondance des populations de poissons migrateurs est un travail de longue haleine. Pour restaurer les populations d'anguilles et réussir le repeuplement, il est nécessaire de construire des coopérations entre acteurs très divers impliqués dans la gestion des milieux aquatiques. Les actions de restauration des habitats et de la continuité écologique, d'amélioration de la qualité de l'eau, sont à mener de manière impérative et ambitieuse, sur le long terme. En attendant que ces mesures soient pleinement efficaces, le soutien des populations, avec le savoir-faire des pêcheurs professionnels, l'appui des scientifiques et de l'État sont indispensables.